

Communiqué de PRESSE

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne
Direction régionale des Finances publiques, 34 rue des Lois 31039 Toulouse Cedex 09
<http://www.dgfip.cgt.fr/31> // ● cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr ●

Toulouse, le 12 février 2026

L'application de la DGFIP de gestion des recettes et dépenses des collectivités locales et établissements publics locaux, « Hélios », est hors service !

Un incident matériel national affectant l'application Hélios, système informatique de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) utilisée par les Services de gestion comptables (SGC), notamment pour la prise en charge, le contrôle et la mise en paiement des dépenses des collectivités locales et établissements publics locaux – entraîne depuis plusieurs jours des perturbations dans le traitement des paiements. **Les informations initiales communiquées par la DGFIP concernant l'application Hélios étaient les suivantes « L'application Hélios est indisponible depuis le jeudi 5 février 2026. Les équipes techniques sont mobilisées pour un rétablissement progressif du service, envisagé au mieux le jeudi 12 février 2026 ».**

Cette communication initiale était pour le moins optimiste, puisque nous sommes le 12 février 2026 et notre direction régionale vient de nous informer en comité social d'administration local (l'équivalent du CSE dans les entreprises privées) que les suites de cette panne s'avéraient plus floues que prévu.

Les services de gestion comptable du département dépendent de deux centres informatiques distincts.

Celui de Versailles est le moins touché et fournit un service en mode dégradé. **Les collectivités qui dépendent des SGC de Grenade, Revel, Couronne Ouest (Cugnaux), Couronne Est (Balma), Boulogne sur Gesse, Trésorerie des Hôpitaux de Toulouse et la Paierie régionale** sont gérées par le site de Versailles, qui permet la réalisation d'un certain nombre (limité) d'opérations quotidiennes. Ce centre informatique pourrait être rétabli en début de semaine prochaine (sans plus de précision)

Plus préoccupante est la situation des SGC qui dépendent du site informatique de Metz, au sein duquel l'application Hélios est complètement fermée, en raison de la panne d'une pièce vitale pour le serveur, dont la maintenance pose visiblement problème.

Les SGC de la Paierie départementale, Bagnères de Luchon, Carbonne, Muret, Saint-Gaudens, Castanet et de Toulouse municipale dépendent de ce serveur et pour eux, le « blackout » est total. Notre directeur nous a informé que les pertes de données ne concerneraient que les opérations saisies le matin du 5 février, les données des jours précédents ayant fait l'objet d'une sauvegarde.

Toutefois, l'inquiétude est réelle quant à la validation et le paiement des payes de l'ensemble des fonctionnaires territoriaux de ces collectivités, si la réparation tarde à intervenir (à ce jour, les payes sont encore en temps d'être réalisées, avec un visa allégé). D'ores et déjà, un certain nombre de dépenses sociales n'ont pu être payées aux usagers (allocations de retour à l'emploi, bourses, service d'aide et d'accompagnement à domicile...), ainsi que des remboursements de factures aux entreprises prestataires de ces collectivités. **Lorsque l'application reprendra partout un fonctionnement normal, l'inquiétude est grande de la surcharge de travail dans un délai contraint, dans une**

situation où les effectifs nationaux et départementaux ont été amplement réduits depuis la création de la DGFIP en 2009. **Ainsi, 460 postes ont été supprimés en Haute-Garonne, soit près d'un quart de l'effectif local. À l'échelle nationale, plus de 30 000 emplois ont disparu entre 2009 et 2025.**

La CGT Finances publiques 31 ne s'étonne qu'à moitié de la survenance d'incidents de ce type, tant le développement de nos services informatiques a été soumis à une cure d'austérité depuis des années. Afin de rattraper ce retard colossal dans les investissements, l'ancien ministre du budget avait programmé une enveloppe de 50 millions d'euros supplémentaires sur la période 2023-2027. **L'Inspection générale des Finances (IGF) avait, en septembre 2022 publié un rapport dans lequel elle estimait que « la dette informatique ... restait un point de vulnérabilité de la DGFIP ».**

Face aux dysfonctionnements informatiques de tous ordres, le syndicat national CGT Finances publiques avait déposé un **droit d'alerte national** auprès de la DGFIP le 11 avril 2023, dont le contenu est disponible via le lien ci-dessous :

https://www.cgffinancespubliques.fr/IMG/pdf/droit_d_alerte_avril_2023.pdf

Vous pourrez y constater que l'ensemble des applications informatiques de la DGFIP fonctionnaient (et fonctionnent toujours) de manière très irrégulière, rendant la réalisation de nos missions de plus en plus difficile, notamment dans un contexte de réduction massive d'effectifs.

La « vulnérabilité » de notre informatique est aujourd'hui malheureusement très concrète et met en péril la gestion des collectivités locales dans tout le pays, à des degrés divers. Ainsi, **des paiements et recettes des communes, des intercommunalités, des syndicats (SIVU, SIVOM) des établissements publics locaux, du département et de la région vont être retardées, pour une durée à ce jour indéfinie.**

La CGT Finances publiques 31 a demandé à l'administration de communiquer étroitement et en toute transparence avec les collectivités territoriales de Haute-Garonne. Nous rappelons également que les collègues des services de gestion comptable qui sont chargé·es de l'accueil téléphonique, numérique et physique des usagers (particuliers et collectivités) ne sont en rien responsables des dysfonctionnements en cours et ne doivent en aucune manière voir se manifester envers eux la potentielle mauvaise humeur des usager·es en attente d'un paiement de l'administration fiscale (cette précision vaut d'ailleurs au quotidien, quelles que soient les circonstances).

Contacts Presse :

Jean-Marc Servel : 06 81 60 89 03
Rachel Tisné Brison : 06 51 04 63 64